



Charte des conditions favorisant l'acceptabilité sociale d'un centre de traitement des déchets en zone agricole ou à proximité

Cette charte est issue d'un travail collaboratif réalisé avec plusieurs organisations professionnelles agricoles. Elle a pour but de fixer les conditions permettant de garantir l'acceptabilité de la profession agricole concernant l'implantation d'un centre de traitement des déchets situé en zone agricole ou à proximité.

Condition 1 : Intégration du projet au développement agricole

La profession agricole souhaite une intégration complète du centre de traitement dans le contexte agricole local en créant des infrastructures mutuelles et bénéfiques pour les deux activités. Pour y contribuer, la profession doit être associée aux études diagnostiques permettant de retenir le site d'implantation.

Condition 2 : Connaissance des projets avant installation

La profession agricole souhaite que les agriculteurs en cours d'attribution foncière soient informés d'un projet de site pressenti dans les 10 ans à venir et dans un rayon de 5 km. L'information doit être portée à la connaissance de l'agriculteur avant la signature du bail.

Condition 3 : Isolement du site

La profession agricole souhaite un isolement du site par une bande boisée de 500 mètres, cette distance peut être réévaluée dans le cas d'un projet d'unité de compostage.

Condition 4 : Maitrise adaptée des nuisances potentielles

La profession agricole souhaite que tout soit mis en œuvre pour que l'exploitation du site de traitement des déchets génère le minimum de nuisances possibles tant d'un point de vue olfactif qu'environnemental.

Condition 5 : Renforcement de la barrière active pour les ISDND

Pour les installations de stockage des déchets non dangereux (ISDND), la profession agricole souhaite la mise en place d'une double étanchéité dans les casiers.



Condition 6 : Partage de l'information

La profession agricole confirme la nécessité de mettre en place une Commissions de Suivi du Site (CSS) pour chaque installation et d'intégrer des agriculteurs ou leurs représentants dans le fonctionnement des CSS.

Pour La Chambre d'Agriculture

A Macouria, le
12/04/2018

Pour Les JA 973

A Macouria, le
12/04/2018

Pour la FDSEA973

A Macouria, le
12/04/18

Julien DUCHET

Pour le GRAGE

A Macouria, le
12/04/2018

MARCY

Une Charte soutenue par :

Pour AKAW
A Macouria, le
12/04/2018

Pour APOCAG
A macouria
12/04/2018

Pour Bio Savane
A Macouria,
le 12 Avril 2018

Pour APAPAG
A Macouria le 16/04/2018
Gabrielle NICOLAS

Association AKAW

Kourou, Guyane française

Association Kouroucienne des Agriculteurs de Wayabo

[Modifier le profil](#)

Pétition(s) lancée(s) (1) Pétition(s) signée(s) (4)

FERMÉE(S)

Adressée à association AKAW

NON A LA MISE EN PLACE D'UNE ISDND A WAYABO (Commune de Kourou)

La zone agricole de Wayabo est en place depuis maintenant plus de 10 ans dans la continuité géographique de Mattiti et Guatemala. Nous, agriculteurs et agricultrices de Wayabo, souhaitons alerter... [En savoir plus](#)



 Association AKAW 2 899 soutiens

ENTREPRISE

[À propos de Change.org](#)

[Mentions légales](#)

[Impact](#)

[Emplois](#)

[Équipe](#)

COMMUNAUTÉ

[Blog](#)

[Règlement de la Communauté](#)

ASSISTANCE

[Aide](#)

[Guides](#)

[Politique d'utilisation des données](#)

[Politiques](#)

[Cookies](#)

RÉSEAUX SOCIAUX

[Twitter](#)

[Facebook](#)

change.org

[Lancer une pétition](#)

[Mes pétitions](#)

[Parcourir les pétitions](#)



NON A LA MISE EN PLACE D'UNE ISDND A WAYABO (Commune de Kourou)

[Tableau de bord](#)

[Pétition](#)

[Modifier](#)

[Commentaires](#)




2899
signataires

Il n'y a besoin que de **2 101 signatures en plus** pour atteindre le prochain objectif !

323 Vues | 1176 partages

Signataires récents

 Association AKAW a signé la pétition il y a 6 ans

[Liste complète des signataires](#)

Partager votre pétition

Les lanceurs et lanceuses de pétition qui obtiennent une victoire sur leur campagne partagent leur pétition 12 fois en moyenne. Partagez votre pétition sur le plus grand nombre de plateformes possible. Demandez à vos proches de signer et de partager la pétition pour lancer la dynamique.

<https://chnq.it/CHFgThvd>

[Copier](#)

[Créez votre lien personnalisé](#) afin de le rendre plus simple à partager.

[Facebook](#)

[Tweeter](#)

[E-mail](#)

[WhatsApp](#)

Informez vos signataires

Envoyez une mise à jour pour partager les actualités, les avancées de votre pétition, les mentions dans médias, pour dire merci ou pour demander de l'aide ! Les mises à jour que vous postez apparaissent sur votre pétition et sont envoyées par email à vos signataires.

[Publier une mise à jour](#)



Charte des conditions favorisant l'acceptabilité sociale d'un centre de traitement des déchets en zone agricole ou à proximité

Cette charte est issue d'un travail collaboratif réalisé avec plusieurs organisations professionnelles agricoles. Elle a pour but de fixer les conditions permettant de garantir l'acceptabilité de la profession agricole concernant l'implantation d'un centre de traitement des déchets situé en zone agricole ou à proximité.

Condition 1 : Intégration du projet au développement agricole

La profession agricole souhaite une intégration complète du centre de traitement dans le contexte agricole local en créant des infrastructures mutuelles et bénéfiques pour les deux activités. Pour y contribuer, la profession doit être associée aux études diagnostiques permettant de retenir le site d'implantation.

Condition 2 : Connaissance des projets avant installation

La profession agricole souhaite que les agriculteurs en cours d'attribution foncière soient informés d'un projet de site pressenti dans les 10 ans à venir et dans un rayon de 5 km. L'information doit être portée à la connaissance de l'agriculteur avant la signature du bail.

Condition 3 : Isolement du site

La profession agricole souhaite un isolement du site par une bande boisée de 500 mètres, cette distance peut être réévaluée dans le cas d'un projet d'unité de compostage.

Condition 4 : Maitrise adaptée des nuisances potentielles

La profession agricole souhaite que tout soit mis en œuvre pour que l'exploitation du site de traitement des déchets génère le minimum de nuisances possibles tant d'un point de vue olfactif qu'environnemental.

Condition 5 : Renforcement de la barrière active pour les ISDND

Pour les installations de stockage des déchets non dangereux (ISDND), la profession agricole souhaite la mise en place d'une double étanchéité dans les casiers.



Condition 6 : Partage de l'information

La profession agricole confirme la nécessité de mettre en place une Commissions de Suivi du Site (CSS) pour chaque installation et d'intégrer des agriculteurs ou leurs représentants dans le fonctionnement des CSS.

Pour La Chambre d'Agriculture

A Macouria, le
12/04/2018

Pour Les JA 973

A Macouria, le
12/04/2018

Pour la FDSEA973

A Macouria, le
12/04/18

Julien DUCHET

Pour le GRAGE

A Macouria, le
12/04/2018

MARCY

Une Charte soutenue par :

Pour AKAW
A Macouria, le
12/04/2018

Pour APOCAG
A Macouria
12/04/2018

Pour Bio Savane
A Macouria,
le 12 Avril 2018

Pour APAPAG
A Macouria le 16/04/2018
Gabrielle NICOLAS



Charte des conditions favorisant l'acceptabilité sociale d'un centre de traitement des déchets en zone agricole ou à proximité

Cette charte est issue d'un travail collaboratif réalisé avec plusieurs organisations professionnelles agricoles. Elle a pour but de fixer les conditions permettant de garantir l'acceptabilité de la profession agricole concernant l'implantation d'un centre de traitement des déchets situé en zone agricole ou à proximité.

Condition 1 : Intégration du projet au développement agricole

La profession agricole souhaite une intégration complète du centre de traitement dans le contexte agricole local en créant des infrastructures mutuelles et bénéfiques pour les deux activités. Pour y contribuer, la profession doit être associée aux études diagnostiques permettant de retenir le site d'implantation.

Condition 2 : Connaissance des projets avant installation

La profession agricole souhaite que les agriculteurs en cours d'attribution foncière soient informés d'un projet de site pressenti dans les 10 ans à venir et dans un rayon de 5 km. L'information doit être portée à la connaissance de l'agriculteur avant la signature du bail.

Condition 3 : Isolement du site

La profession agricole souhaite un isolement du site par une bande boisée de 500 mètres, cette distance peut être réévaluée dans le cas d'un projet d'unité de compostage.

Condition 4 : Maitrise adaptée des nuisances potentielles

La profession agricole souhaite que tout soit mis en œuvre pour que l'exploitation du site de traitement des déchets génère le minimum de nuisances possibles tant d'un point de vue olfactif qu'environnemental.

Condition 5 : Renforcement de la barrière active pour les ISDND

Pour les installations de stockage des déchets non dangereux (ISDND), la profession agricole souhaite la mise en place d'une double étanchéité dans les casiers.



Condition 6 : Partage de l'information

La profession agricole confirme la nécessité de mettre en place une Commissions de Suivi du Site (CSS) pour chaque installation et d'intégrer des agriculteurs ou leurs représentants dans le fonctionnement des CSS.

Pour La Chambre d'Agriculture

A Macouria, le
12/04/2018

Pour Les JA 973

A Macouria, le
12/04/2018

Pour la FDSEA973

A Macouria, le
12/04/18

Julien DUCHET

Pour le GRAGE

A Macouria, le
12/04/2018

MARCY

Une Charte soutenue par :

Pour AKAW
A Macouria, le
12/04/2018

Pour APOCAG
A macouria
12/04/2018

Pour Bio Savane
A Macouria,
le 12 Avril 2018

Pour APAPAG
A Macouria le 16/04/2018
Gabrielle NICOLAS

Association AKAW

Kourou, Guyane française

Association Kouroucienne des Agriculteurs de Wayabo

[Modifier le profil](#)

Pétition(s) lancée(s) (1) Pétition(s) signée(s) (4)

FERMÉE(S)

Adressée à association AKAW

NON A LA MISE EN PLACE D'UNE ISDND A WAYABO (Commune de Kourou)

La zone agricole de Wayabo est en place depuis maintenant plus de 10 ans dans la continuité géographique de Mattiti et Guatemala. Nous, agriculteurs et agricultrices de Wayabo, souhaitons alerter... [En savoir plus](#)



 Association AKAW ▲ 2 899 soutiens

ENTREPRISE

[À propos de Change.org](#)

[Mentions légales](#)

[Impact](#)

[Emplois](#)

[Équipe](#)

COMMUNAUTÉ

[Blog](#)

[Règlement de la Communauté](#)

ASSISTANCE

[Aide](#)

[Guides](#)

[Politique d'utilisation des données](#)

[Politiques](#)

[Cookies](#)

RÉSEAUX SOCIAUX

[Twitter](#)

[Facebook](#)

change.org

[Lancer une pétition](#)

[Mes pétitions](#)

[Parcourir les pétitions](#)



NON A LA MISE EN PLACE D'UNE ISDND A WAYABO (Commune de Kourou)

[Tableau de bord](#)

[Pétition](#)

[Modifier](#)

[Commentaires](#)




2899
signataires

Il n'y a besoin que de **2 101 signatures en plus** pour atteindre le prochain objectif !

323 Vues | 1176 partages

Signataires récents

 Association AKAW a signé la pétition il y a 6 ans

[Liste complète des signataires](#)

Partager votre pétition

Les lanceurs et lanceuses de pétition qui obtiennent une victoire sur leur campagne partagent leur pétition 12 fois en moyenne. Partagez votre pétition sur le plus grand nombre de plateformes possible. Demandez à vos proches de signer et de partager la pétition pour lancer la dynamique.

<https://chnq.it/CHFgThvd>

[Copier](#)

[Créez votre lien personnalisé](#) afin de le rendre plus simple à partager.

[Facebook](#)

[Tweeter](#)

[E-mail](#)

[WhatsApp](#)

Informez vos signataires

Envoyez une mise à jour pour partager les actualités, les avancées de votre pétition, les mentions dans médias, pour dire merci ou pour demander de l'aide ! Les mises à jour que vous postez apparaissent sur votre pétition et sont envoyées par email à vos signataires.

[Publier une mise à jour](#)



Charte des conditions favorisant l'acceptabilité sociale d'un centre de traitement des déchets en zone agricole ou à proximité

Cette charte est issue d'un travail collaboratif réalisé avec plusieurs organisations professionnelles agricoles. Elle a pour but de fixer les conditions permettant de garantir l'acceptabilité de la profession agricole concernant l'implantation d'un centre de traitement des déchets situé en zone agricole ou à proximité.

Condition 1 : Intégration du projet au développement agricole

La profession agricole souhaite une intégration complète du centre de traitement dans le contexte agricole local en créant des infrastructures mutuelles et bénéfiques pour les deux activités. Pour y contribuer, la profession doit être associée aux études diagnostiques permettant de retenir le site d'implantation.

Condition 2 : Connaissance des projets avant installation

La profession agricole souhaite que les agriculteurs en cours d'attribution foncière soient informés d'un projet de site pressenti dans les 10 ans à venir et dans un rayon de 5 km. L'information doit être portée à la connaissance de l'agriculteur avant la signature du bail.

Condition 3 : Isolement du site

La profession agricole souhaite un isolement du site par une bande boisée de 500 mètres, cette distance peut être réévaluée dans le cas d'un projet d'unité de compostage.

Condition 4 : Maitrise adaptée des nuisances potentielles

La profession agricole souhaite que tout soit mis en œuvre pour que l'exploitation du site de traitement des déchets génère le minimum de nuisances possibles tant d'un point de vue olfactif qu'environnemental.

Condition 5 : Renforcement de la barrière active pour les ISDND

Pour les installations de stockage des déchets non dangereux (ISDND), la profession agricole souhaite la mise en place d'une double étanchéité dans les casiers.



Condition 6 : Partage de l'information

La profession agricole confirme la nécessité de mettre en place une Commissions de Suivi du Site (CSS) pour chaque installation et d'intégrer des agriculteurs ou leurs représentants dans le fonctionnement des CSS.

Pour La Chambre
d'Agriculture

A Macouria, le
12/04/2018

Pour Les JA 973

A Macouria, le
12/04/2018

Pour la FDSEA973

A Macouria, le
12/04/18

Julien DUCHET

Pour le GRAGE

A Macouria, le
12/04/2018

WARCY

Une Charte soutenue par :

Pour AKAW
A Macouria, le
12/04/2018

Pour APOCAG
A macouria
12/04/2018

Pour Bio Savane
A Macouria,
le 12 Avril 2018

Pour APAPAG
A Macouria le 16/04/2018
Gabrielle NICOLAS

Association AKAW

📍 Kourou, Guyane française

Association Kouroucienne des Agriculteurs de Wayabo

[Modifier le profil](#)

Pétition(s) lancée(s) (1) Pétition(s) signée(s) (4)

FERMÉE(S)

Adressée à association AKAW

NON A LA MISE EN PLACE D'UNE ISDND A WAYABO (Commune de Kourou)

La zone agricole de Wayabo est en place depuis maintenant plus de 10 ans dans la continuité géographique de Mattiti et Guatemala. Nous, agriculteurs et agricultrices de Wayabo, souhaitons alerter... [En savoir plus](#)

Association AKAW
▲ 2 899 soutiens

<p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">ENTREPRISE</p> <ul style="list-style-type: none"> À propos de Change.org Mentions légales Impact Emplois Équipe 	<p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">COMMUNAUTÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> Blog Règlement de la Communauté 	<p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">ASSISTANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> Aide Guides Politique d'utilisation des données Politiques Cookies 	<p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">RÉSEAUX SOCIAUX</p> <ul style="list-style-type: none"> Twitter Facebook
--	---	---	---

change.org

[Lancer une pétition](#) [Mes pétitions](#) [Parcourir les pétitions](#)



NON A LA MISE EN PLACE D'UNE ISDND A WAYABO (Commune de Kourou)

[Tableau de bord](#) [Pétition](#) [Modifier](#) [Commentaires](#)

2899

signataires

Il n'y a besoin que de **2 101 signatures en plus** pour atteindre le prochain objectif !

323 Vues
1176 partages

Signataires récents

Association AKAW a signé la pétition il y a 6 ans

Liste complète des signataires

Partager votre pétition

Les lanceurs et lanceuses de pétition qui obtiennent une victoire sur leur campagne partagent leur pétition 12 fois en moyenne. Partagez votre pétition sur le plus grand nombre de plateformes possible. Demandez à vos proches de signer et de partager la pétition pour lancer la dynamique.

Copier

Créez votre lien personnalisé

 afin de le rendre plus simple à partager.

Facebook

Tweeter

E-mail

WhatsApp

Informez vos signataires

Envoyez une mise à jour pour partager les actualités, les avancées de votre pétition, les mentions dans médias, pour dire merci ou pour demander de l'aide ! Les mises à jour que vous postez apparaissent sur votre pétition et sont envoyées par email à vos signataires.

Publier une mise à jour



Charte des conditions favorisant l'acceptabilité sociale d'un centre de traitement des déchets en zone agricole ou à proximité

Cette charte est issue d'un travail collaboratif réalisé avec plusieurs organisations professionnelles agricoles. Elle a pour but de fixer les conditions permettant de garantir l'acceptabilité de la profession agricole concernant l'implantation d'un centre de traitement des déchets situé en zone agricole ou à proximité.

Condition 1 : Intégration du projet au développement agricole

La profession agricole souhaite une intégration complète du centre de traitement dans le contexte agricole local en créant des infrastructures mutuelles et bénéfiques pour les deux activités. Pour y contribuer, la profession doit être associée aux études diagnostiques permettant de retenir le site d'implantation.

Condition 2 : Connaissance des projets avant installation

La profession agricole souhaite que les agriculteurs en cours d'attribution foncière soient informés d'un projet de site pressenti dans les 10 ans à venir et dans un rayon de 5 km. L'information doit être portée à la connaissance de l'agriculteur avant la signature du bail.

Condition 3 : Isolement du site

La profession agricole souhaite un isolement du site par une bande boisée de 500 mètres, cette distance peut être réévaluée dans le cas d'un projet d'unité de compostage.

Condition 4 : Maitrise adaptée des nuisances potentielles

La profession agricole souhaite que tout soit mis en œuvre pour que l'exploitation du site de traitement des déchets génère le minimum de nuisances possibles tant d'un point de vue olfactif qu'environnemental.

Condition 5 : Renforcement de la barrière active pour les ISDND

Pour les installations de stockage des déchets non dangereux (ISDND), la profession agricole souhaite la mise en place d'une double étanchéité dans les casiers.



Condition 6 : Partage de l'information

La profession agricole confirme la nécessité de mettre en place une Commissions de Suivi du Site (CSS) pour chaque installation et d'intégrer des agriculteurs ou leurs représentants dans le fonctionnement des CSS.

Pour La Chambre d'Agriculture

A Macouria, le
12/04/2018

Pour Les JA 973

A Macouria, le
12/04/2018

Pour la FDSEA973

A Macouria, le
12/04/18

Julien DUCHET

Pour le GRAGE

A Macouria, le
12/04/2018

Une Charte soutenue par :

Pour AKAW
A Macouria, le
12/04/2018

Pour APOCAG
A macouria
12/04/2018

Pour Bio Savane
A Macouria,
le 12 Avril 2018

Pour APAPAG
A Macouria le 16/04/2018
Gabrielle NICOLAS

Association AKAW

📍 Kourou, Guyane française

Association Kouroucienne des Agriculteurs de Wayabo

[Modifier le profil](#)

Pétition(s) lancée(s) (1) Pétition(s) signée(s) (4)

FERMÉE(S)

Adressée à association AKAW

NON A LA MISE EN PLACE D'UNE ISDND A WAYABO (Commune de Kourou)

La zone agricole de Wayabo est en place depuis maintenant plus de 10 ans dans la continuité géographique de Mattiti et Guatemala. Nous, agriculteurs et agricultrices de Wayabo, souhaitons alerter... [En savoir plus](#)



 Association AKAW 👤 2 899 soutiens

ENTREPRISE	COMMUNAUTÉ	ASSISTANCE	RÉSEAUX SOCIAUX
À propos de Change.org	Blog	Aide	Twitter
Mentions légales	Règlement de la Communauté	Guides	Facebook
Impact		Politique d'utilisation des données	
Emplois		Politiques	
Équipe		Cookies	


change.org

[Lancer une pétition](#) [Mes pétitions](#) [Parcourir les pétitions](#)



NON A LA MISE EN PLACE D'UNE ISDND A WAYABO (Commune de Kourou)

[Tableau de bord](#) [Pétition](#) [Modifier](#) [Commentaires](#)




2899
signataires

Il n'y a besoin que de **2 101 signatures en plus** pour atteindre le prochain objectif !

323 Vues
1176 partages

Signataires récents

 Association AKAW a signé la pétition il y a 6 ans


[Liste complète des signataires](#)


Partager votre pétition

Les lanceurs et lanceuses de pétition qui obtiennent une victoire sur leur campagne partagent leur pétition 12 fois en moyenne. Partagez votre pétition sur le plus grand nombre de plateformes possible. Demandez à vos proches de signer et de partager la pétition pour lancer la dynamique.

[Copier](#)

[Créez votre lien personnalisé](#) afin de le rendre plus simple à partager.

 Facebook
 Tweeter
 E-mail

 WhatsApp

Informez vos signataires

Envoyez une mise à jour pour partager les actualités, les avancées de votre pétition, les mentions dans médias, pour dire merci ou pour demander de l'aide ! Les mises à jour que vous postez apparaissent sur votre pétition et sont envoyées par email à vos signataires.

Publier une mise à jour



Charte des conditions favorisant l'acceptabilité sociale d'un centre de traitement des déchets en zone agricole ou à proximité

Cette charte est issue d'un travail collaboratif réalisé avec plusieurs organisations professionnelles agricoles. Elle a pour but de fixer les conditions permettant de garantir l'acceptabilité de la profession agricole concernant l'implantation d'un centre de traitement des déchets situé en zone agricole ou à proximité.

Condition 1 : Intégration du projet au développement agricole

La profession agricole souhaite une intégration complète du centre de traitement dans le contexte agricole local en créant des infrastructures mutuelles et bénéfiques pour les deux activités. Pour y contribuer, la profession doit être associée aux études diagnostiques permettant de retenir le site d'implantation.

Condition 2 : Connaissance des projets avant installation

La profession agricole souhaite que les agriculteurs en cours d'attribution foncière soient informés d'un projet de site pressenti dans les 10 ans à venir et dans un rayon de 5 km. L'information doit être portée à la connaissance de l'agriculteur avant la signature du bail.

Condition 3 : Isolement du site

La profession agricole souhaite un isolement du site par une bande boisée de 500 mètres, cette distance peut être réévaluée dans le cas d'un projet d'unité de compostage.

Condition 4 : Maitrise adaptée des nuisances potentielles

La profession agricole souhaite que tout soit mis en œuvre pour que l'exploitation du site de traitement des déchets génère le minimum de nuisances possibles tant d'un point de vue olfactif qu'environnemental.

Condition 5 : Renforcement de la barrière active pour les ISDND

Pour les installations de stockage des déchets non dangereux (ISDND), la profession agricole souhaite la mise en place d'une double étanchéité dans les casiers.



Condition 6 : Partage de l'information

La profession agricole confirme la nécessité de mettre en place une Commissions de Suivi du Site (CSS) pour chaque installation et d'intégrer des agriculteurs ou leurs représentants dans le fonctionnement des CSS.

Pour La Chambre d'Agriculture

A Macouria, le
12/04/2018

Pour Les JA 973

A Macouria, le
12/04/2018

Pour la FDSEA973

A Macouria, le
12/04/18

Julien DUCHET

Pour le GRAGE

A Macouria, le
12/04/2018

Une Charte soutenue par :

Pour AKAW
A Macouria, le
12/04/2018

Pour APOCAG
A macouria
12/04/2018

Pour Bio Savane
A Macouria,
le 12 Avril 2018

Pour APAPAG
A Macouria le 16/04/2018
Gabrielle NICOLAS

Association AKAW

Kourou, Guyane française

Association Kouroucienne des Agriculteurs de Wayabo

[Modifier le profil](#)

Pétition(s) lancée(s) (1) Pétition(s) signée(s) (4)

FERMÉE(S)

Adressée à association AKAW

NON A LA MISE EN PLACE D'UNE ISDND A WAYABO (Commune de Kourou)

La zone agricole de Wayabo est en place depuis maintenant plus de 10 ans dans la continuité géographique de Mattiti et Guatemala. Nous, agriculteurs et agricultrices de Wayabo, souhaitons alerter... [En savoir plus](#)

Association AKAW
▲ 2 899 soutiens

<p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">ENTREPRISE</p> <ul style="list-style-type: none"> À propos de Change.org Mentions légales Impact Emplois Équipe 	<p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">COMMUNAUTÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> Blog Règlement de la Communauté 	<p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">ASSISTANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> Aide Guides Politique d'utilisation des données Politiques Cookies 	<p style="font-size: 0.8em; margin: 0;">RÉSEAUX SOCIAUX</p> <ul style="list-style-type: none"> Twitter Facebook
--	---	---	---

change.org

[Lancer une pétition](#) [Mes pétitions](#) [Parcourir les pétitions](#)



NON A LA MISE EN PLACE D'UNE ISDND A WAYABO (Commune de Kourou)

[Tableau de bord](#) [Pétition](#) [Modifier](#) [Commentaires](#)

2899

signataires

Il n'y a besoin que de **2 101 signatures en plus** pour atteindre le prochain objectif !

323 Vues
1176 partages

Signataires récents

Association AKAW a signé la pétition il y a 6 ans

Liste complète des signataires

Partager votre pétition

Les lanceurs et lanceuses de pétition qui obtiennent une victoire sur leur campagne partagent leur pétition 12 fois en moyenne. Partagez votre pétition sur le plus grand nombre de plateformes possible. Demandez à vos proches de signer et de partager la pétition pour lancer la dynamique.

Copier

[Créez votre lien personnalisé](#) afin de le rendre plus simple à partager.

Facebook

Tweeter

E-mail

WhatsApp

Informez vos signataires

Envoyez une mise à jour pour partager les actualités, les avancées de votre pétition, les mentions dans médias, pour dire merci ou pour demander de l'aide ! Les mises à jour que vous postez apparaissent sur votre pétition et sont envoyées par email à vos signataires.

Publier une mise à jour